

plus de 10 pour cent des décès de toutes causes dans l'Ontario sont dus à la tuberculose.

Mesures récentes pour combattre la maladie.

Mais, fort heureusement, grâce à la campagne énergique entreprise depuis dix ans, tout fait prévoir que le recensement de 1911 relèvera une diminution considérable dans la mortalité causée par cette maladie. Ainsi, pour citer les chiffres les plus récents, sur 1,360 décès qui ont eu lieu en 1909 dans la ville d'Ottawa (population, 83,600) 137 étaient causés par la tuberculose. C'est là une proportion de 1.65 par mille, ce qui indique un progrès remarquable depuis le recensement de 1901, dont les chiffres sont donnés plus haut : 2.30 par mille. En outre, dans la province d'Ontario, le nombre total des décès causés par la tuberculose est tombé, malgré l'augmentation de la population, de 3,284 en 1901, à 2,530 en 1907. Ce dernier chiffre représente une proportion de moins de 1 pour mille de la population. L'association canadienne pour la prévention de la tuberculose, créée en 1899, a pu, grâce à un octroi annuel du gouvernement fédéral (de \$1,000 en 1902, \$2,000 de 1903 à 1907 et \$5,000 en 1908 et 1909), se livrer à une propagande des plus actives et des plus utiles sur toute l'étendue du territoire. On a construit ou on fait construire actuellement, par autorité provinciale, dans les diverses parties du Dominion, des hôpitaux pour le traitement de cas avancés de tuberculose et des sanatoria pour des cas légers. Les sanatoria maintenant terminés ou en voie de construction en 1909 sont ceux de Montréal, du lac Edouard et de McGibbon à Ste Agathe, Québec ; d'Ottawa, London et St. Catharines dans l'Ontario ; Ninette au Manitoba, et Tranquille près de Kamloops dans la Colombie-Britannique. Les provinces et les municipalités ont également adopté, de façon plus ou moins générale, des mesures législatives rendant obligatoire la déclaration de la maladie et des règlements contre l'expectoration et sur la désinfection, l'aération des bâtiments, le contrôle des fournitures de viande et de lait.

Résolution de la Chambre des Communes.

Le 13 décembre M. G. H. Perley proposa une motion à la Chambre des Communes exprimant l'avis que le Parlement devrait prendre des mesures plus énergiques pour réduire dans une plus grande mesure les souffrances et la mortalité causées par la tuberculose. Cette résolution fut adoptée à l'unanimité, et elle eut pour résultat de faire porter de \$5,000 à \$10,000 l'octroi annuel du gouvernement à l'association canadienne pour la prévention de la tuberculose.

Institut royal Edouard pour la tuberculose à Montréal.

Le 21 octobre eut lieu, à Montréal, l'ouverture de l'Institut royal Edouard pour la tuberculose. Les cérémonies d'inauguration offraient un intérêt tout spécial, car l'Institut, qui porte le nom du roi, fut ouvert par Sa Majesté, de West Dean Park, Sussex, une maison de campagne en Angleterre, au moyen de l'électricité. Grâce à un appareil automatique, sous la pression effectuée par le Roi sur un bouton électrique, les portes de l'Institut s'ouvrirent, les lumières électriques s'allumèrent et le drapeau de l'Union Jack se déploya au mât. Dans un message